

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du 7 décembre 2023, s'est réuni le 14 décembre 2023, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

### Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET (arrivée à 18h15) - Lucile BOICHOT (arrivée à 18h15) - Jean-Philippe PERIES  
ARZON : Catherine LECLERC  
BADEN : Patrick EVENO  
BRANDIVY : Guillaume GRANNEC  
ELVEN : Gérard GICQUEL - Arnaud DE GOVE  
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR  
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU  
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM  
LE BONO : Yves DREVES (arrivé à 18h10)  
LE HEZO : Guy DERBOIS  
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET  
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC  
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE  
MONTERBLANC : Alban MOQUET - Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE  
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE  
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY  
PLOEREN : Gilbert LORHO - Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD  
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON  
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD  
SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX (arrivée à 18h10) - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHEC  
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC  
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU  
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS - Roland NICOL  
SENE : Sylvie SCULO - Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LE GALL  
SULNIAC : Marylène CONAN (arrivée à 18h15) - Christophe BROHAN  
SURZUR : Noëlle CHENOT  
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Danielle CATREVAUX - Pautette MAILLOT - Sullivan VALIENTE  
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL  
TREFFLEAN : Claude LE JALLE  
VANNES : David ROBO - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Latifa BAKHTOUS (arrivée à 19h20) - Patrice KERMORVANT - Armelle MANCHEC - Jean-Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Jean -Jacques PAGE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOISIEN - Sandrine BERTHIER (départ à 20h) - Audrey ESSOLA (arrivé à 18h10)

### Ont donné pouvoir :

BADEN : Anita ALLAIN-LE PORT a donné pouvoir à Patrick EVENO  
COLPO : Freddy JAHIER a donné pouvoir à Nathalie LE LUHERNE  
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL  
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT a donné pouvoir à Denis BERTHOLOM  
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE  
MEUCON : Pierrick MESSAGER a donné pouvoir à Michel GUERNEVE  
SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO  
SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS  
SENE : Anthony MOREL a donné pouvoir à Claude LE JALLE  
VANNES : Anne LE HENANFF a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT  
: François ARS a donné pouvoir à Chrytel DELATTRE  
: Christine PENHOUEt a donné pouvoir à Olivier LE BRUN  
: Monique JEAN a donné pouvoir à Gérard THEPAUT  
: Fabien LE GUERNEVE a donné pouvoir à Nadine PELERIN  
: Latifa BAKHTOUS a donné pouvoir à Jean-Pierre RIVERY jusqu'à 19h20  
: Maxime HUGÉ a donné pouvoir à Armelle MANCHEC  
: Virginie TALMON a donné pouvoir à Michel GILLET

Mise en ligne le 20/12/2023

: Franck POIRIER a donné pouvoir à Audrey ESSOLA

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231214-231214\_DEL27-DE

Absents :

GRAND-CHAMP

: Moran GUILLERMIC

SURZUR

: Yvan LE NEVE

VANNES

: Mohamed AZGAG

Le Président,  
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that loops back down and crosses itself, with a horizontal line passing through the middle.

-27-

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 DECEMBRE 2023**

**COMMANDE PUBLIQUE**

**SOUSCRIPTION ET GESTION DE CONTRATS D'ASSURANCE  
« CONSTRUCTION » POUR LA REALISATION D'UNE PASSERELLE  
DE FRANCHISSEMENT DU RESEAU FERRE EN GARE DE VANNES**

**MARCHE N° 2023.058**

**ATTRIBUTION DU MARCHE**

*Annule et remplace la décision du bureau du 17 novembre dernier*

Monsieur François MOUSSET présente le rapport suivant :

Une consultation a été lancée le 15 juin 2023 selon une procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L.2123-1 du Code de la commande publique pour la souscription et la gestion de contrats d'assurance « Construction » pour la réalisation d'une passerelle de franchissement du réseau ferré en gare de VANNES.

Ce marché se décompose en 2 lots définis comme suit :

Lot(s)	Désignation
01	Tous Risques Chantier
02	Garantie décennale

A l'issue de la consultation, 2 offres ont été réceptionnées dans les délais impartis.

A l'ouverture des plis, il apparait que l'offre du candidat n°1 est irrégulière.

Au regard de l'analyse de l'offre effectuée sur la base des critères de jugement des offres fixés au règlement de la consultation, il vous est proposé de retenir l'offre de la société SMABTP pour le lot n°1 « Tous Risques Chantier » pour un montant de 98 077,93 € TTC et de déclarer sans suite le lot n°2 « Garantie décennale » pour motif juridique et de le relancer dans les prochaines semaines.

Il vous est proposé :

- d'attribuer le lot n°1 « Tous Risques Chantier » à la société SMABTP ;
- de déclarer sans suite le lot n°2 « Garantie décennale » pour motif juridique ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer le marché du lot n° 1 avec la SMABTP ;

Mise en ligne le 20/12/2023

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le

ID : 056-200067932-20231214-231214\_DEL27-DE

- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

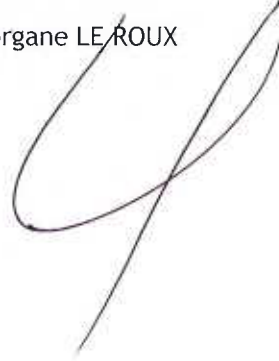
Monsieur Le Président,

David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping horizontal and vertical strokes, appearing to be the name 'David ROBO'.

La secrétaire de séance,

Morgane LE ROUX

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized loop at the top and a long, sweeping tail that curves back towards the left.